

Lettre ouverte aux députés européens

*Industrie européenne souveraine et durable :
la chimie biosourcée fait partie de la solution !*

Paris, le 6 juin 2024

Aujourd'hui, l'Union européenne, contrairement à d'autres régions du monde, ne tire pas tous les bénéfices environnementaux et économiques que la chimie biosourcée peut offrir. Pourtant, sans la dé-fossilisation progressive de la chimie, il sera difficile d'atteindre les objectifs de décarbonation de l'Union. C'est pourquoi nous appelons les élus européens à la mise en place d'une stratégie industrielle cohérente pour les filières de la chimie biosourcée, piliers de la bioéconomie et de la transformation de la biomasse.

Ces filières irriguent une partie significative de notre tissu industriel et sont un facteur d'entraînement vertueux pour la transition écologique de nos économies :

- En substituant aux matières fossiles des ressources issues de la biomasse, les produits biosourcés apportent une contribution significative à la réduction des émissions de CO₂ et à la lutte contre le phénomène de changement climatique.
- 1,5 million de tonnes de CO₂ (environ 475 000 tonnes-équivalent-pétrole) sont déjà évitées chaque année en France grâce aux produits biosourcés issus de la chimie du végétal.
- Les filières de la chimie biosourcée offrent des débouchés stables à nos agriculteurs et sylviculteurs.
- Les industries de la chimie biosourcée emploient 165 000 collaborateurs en France.
- Les entreprises du secteur connaissent en outre une croissance de 6 à 8 % par an, qui ne demande qu'à accélérer, notamment grâce à une recherche dynamique.

Les industriels de la filière du biosourcé transforment aujourd'hui une variété de biomasse pour de nombreuses applications et produits de la vie quotidienne : cosmétiques, peintures, plastiques, détergents ou matériaux de haute performance et d'autres demain. Toutefois, ce développement ne peut se poursuivre et atteindre son plein potentiel que dans le cadre d'une politique cohérente et lisible pour créer un marché aux règles adaptées. En effet, comme le secteur industriel européen en général

et de la chimie en particulier, les filières du biosourcé sont confrontées à des défis structurels et urgents affectant leur compétitivité.

Pour rester souverain et participer de manière significative à la dé-fossilisation de l'économie, l'Union a besoin d'une politique industrielle globale et réfléchie pour la chimie biosourcée. Une politique qui promeuve et encourage la mise à l'échelle des infrastructures et crée des chaînes d'approvisionnement innovantes et résilientes.

Les bénéfices économiques de l'expansion de la chimie biosourcée sont nombreux :

- Intégration de filières et de chaînes de valeur complètes sur le sol européen ;
- Incitation à la recherche et à l'innovation ;
- Création d'emplois qualifiés et de compétences technologiques ;
- Soutien du revenu agricole ;
- Fixation de capitaux.

Afin d'assurer la pérennité et le développement de nos filières et de leurs emplois, d'assurer et d'accélérer la transition écologique de la chimie, de maintenir l'Europe à niveau face à la concurrence internationale, nous appelons les parlementaires européens à prendre les initiatives suivantes :

- Lancer un grand emprunt communautaire destiné à financer l'innovation dans le domaine de la chimie biosourcée et des biotechnologies industrielles ;
- Mettre en place des incitations fiscales et réglementaires pour accélérer la dé-fossilisation de la chimie et la substitution du carbone fossile par du carbone issu du vivant (biogénique) ;
- Elargir les financements et accélérer la mise en œuvre du *Net Zero Industry Act* ;
- Mettre en place un *Buy European Act* prévoyant un volet pour les productions écologiquement vertueuses ;
- Assurer l'équité de la concurrence avec les acteurs non européens ;
- Faire évoluer les labélisations pour intégrer l'impact carbone dans l'Ecolabel européen ;
- Améliorer la disponibilité et l'accessibilité en biomasse durable et compétitive pour garantir la souveraineté de l'ensemble des filières concernées ;
- Harmoniser autant que possible les dispositifs de l'Union européenne en faveur de la réindustrialisation et de la transition écologique.

L'Union européenne doit s'engager pour que, d'ici 2050, nos filières soient capables de substituer encore plus de carbone fossile par du carbone provenant de la biomasse, qu'elle soit agricole, forestière ou marine, dans le cadre d'une stratégie pérenne et vertueuse, d'un point de vue économique, écologique et humain.

Les adhérents de l'Association Chimie Du Végétal